

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 5718 Société : RAN

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Tél. :

Total des frais engagés : 16.92,2 Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 09/11/2023

Nom et prénom du malade : Haddaoui EL Kh. alil

Age :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Lien de parenté :

Extraction dentaire

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie 2023

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 09/12/2023

Signature de l'adhérent(e) :



## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<p><i>PHARMACIE DAR BOUAZZA ZAHZOUJIHI AMINA r Bouazzza Ouled Jerr BP.93 Dar Bouazza Tél : 06 21 11 12 33</i></p>	<i>9/11/23</i>	<i>292,20</i>

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	G
00000000	00000000
35533411	11433553

### **(Création, remont, adjonction)**

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE REVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



CLINIQUE  
DENTAIRE  
GHANDI

Dr. SAMIRA AIT M'HAMED  
Parodontologie - Implantologie  
CLINIQUE DENTAIRE GHANDI  
265 Bd. Ghandi - Casablanca  
Tél: 022 77 12 14  
Dentisterie esthétique - Prothèse dentaire  
Diplômée de la Faculté Dentaire de Paris VII  
Diplômé de la Faculté Dentaire de Paris VII  
Dr. Hmed-Faouzi Hatimy

9/11/2023

Mr Haddaji El Khalil.

① Amoxil ep  
n°3, Gd



47,80

47,80 1 cl 3fis (fin 6 pris.

② Dazengp



PPV: 22DH20  
PER: 07/25  
LOT: M2567

22,80 2 cl 3fis (fin



6 pris

③ Coddiphane-

63,00 2 cl

3fis



④ Vita C

naturelle (av 20g)



Dentairemaroc.com

📍 265 bd Ghandi - Riviera - Casablanca - ☎: 05 22 98 33 33 / 06 68 33 98 33 - ☎: 06 68 33 98 33

✉: cliniquedentaireghandi@hotmail.com - ☎: @drhatimy

PHARMACIE DABOUAZZA  
ZAHZOUH AMINA  
Dar Bouazza Ouled Jerrar  
BP. 93 Dar Bouazza  
Tél: 05 22 29 01 74

Dans forte  
s.

10cm parle

x 3 (15 pins)

29/2/20

## CONSIGNES POST OPÉRATOIRES

Pour 48h (deux jours)

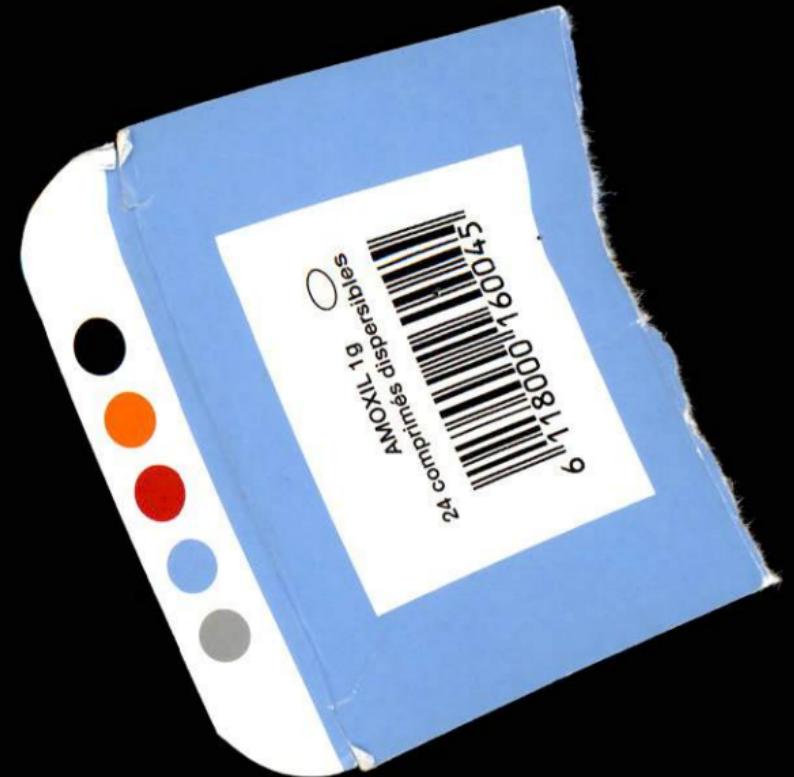
PPV: 49,60 DH  
LOT: 23G11  
EXP: 07/2026

- ✓ Eviter de cracher.
- ✓ Eviter les aliments chauds, acides et durs.
- ✓ Eviter de toucher (avec la langue ou les doigts).
- ✓ Poche de glace.
- ✓ Boire frais, glacé.
- ✓ Brosser les dents normalement mais éviter les zones de traitement.
- ✓ Dans 48h, bain de bouche naturel, eau et sel.

PHARMACIE DABOUAZZA  
ZAHZOUH AMINA  
Dar Bouazza Ouled Jerrar  
BP. 93 Dar Bouazza  
Tél: 05 22 29 01 74

Dr. SAMIDA  
Parodontologist  
CLINIQUE DABOUAZZA  
265, Bd. Hassan II Casablanca  
Tél: 05 22 29 01 74





Dr AÏT M'HAMED SAMIRA  
CHIRURGIEN DENTISTE

N° de l'IF : 40159185

N° de l'ICE : 001776411000002

## Note d'honoraire N°: 68-F-2023

Date : 09/11/2023

M. HADDAJI EL KHALIL

Nom de l'acte	Code	Lettre clé+Coeff	Date	Dent(s)	Montant
EXTRACTION SIMPLE	-		09/11/2023	16	700,00 DHS
EXTRACTION SIMPLE	-		09/11/2023	17	700,00 DHS
					<b>TOTAL 1 400,00 DHS</b>

Mode règlement :

Arrêté le montant de la facture à la somme de :

Mille quatre cent MAD

Signature du praticien

Dr SAMIRA AÏT M'HAMED  
Parodontologie - Implantologie  
CLINIQUE DENTAIRE GHANDI  
265, Boulevard Ghandi - Casablanca  
Tél. 05.22.98.33.33

HADDAJI EL KHALIL  
27/02/1963

Dr. SAMIRA AIT M'HAMID  
Parodontologie - Implantologie  
CLINIQUE DENTAIRE GHANDI  
265 BD GHANDI  
CASABLANCA

CLINIQUE DENTAIRE GHANDI  
265 BD GHANDI  
CASABLANCA

